

# INFORMATION

## SUR LES COMPTES 2008

### DU DIOCÈSE DE LUÇON



*La présentation des comptes du diocèse a plusieurs objectifs :*

- *Montrer aux fidèles donateurs la finalité de leurs dons,*
- *Porter un regard en toute transparence sur le fonctionnement matériel de l'association diocésaine, entité de droit français.*

*Mais surtout l'objectif principal est de vous faire prendre conscience que le diocèse de Luçon dépend entièrement de vous et de votre contribution. C'est grâce à elle que l'Eglise peut continuer à vivre et à accomplir la mission que le Christ lui a confiée.*

*Je tiens à vous remercier, vous qui vous engagez avec fidélité à nos côtés, par la participation essentielle au denier de l'Eglise et à la collecte, mais aussi par le don habituel aux quêtes, et par les legs. Je sais que votre soutien ne nous fera pas défaut.*

*✠ Alain Castet,  
évêque de Luçon*

# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

L'association Diocésaine de Luçon est la structure juridique de droit français qui couvre les activités culturelles du diocèse.

Le conseil d'administration de l'association a statué sur les comptes, qui ont été certifiés par le commissaire aux comptes avant d'être présentés à l'Assemblée Générale conformément aux statuts de l'Association.

Les comptes sont publiés sur le site du journal officiel conformément à la réglementation applicable depuis septembre 2009. Mais le diocèse de Luçon publie ses comptes pour la septième année consécutive dans cette revue diocésaine.

## Les comptes ici présentés sont des comptes simplifiés

Si vous souhaitez pouvoir lire les documents complets tels qu'ils seront présentés à l'Assemblée Générale le 13 novembre nous vous les enverrons sur simple demande si vous êtes abonnés à Eglise de Luçon (46 pages).

## L'évolution générale de la situation financière de l'Association Diocésaine est toujours préoccupante.

La trésorerie, élément substantiel du bilan, diminue de plus de deux millions d'euros La perte de cette année dépasse 2 000 K€ soit le double de celle des trois années précédentes, ce qui fait près de cinq millions d'euros de moins en quatre ans.

Les investissements réalisés au cours de l'exercice (1,2 millions pour la curie, 1,1 pour les paroisses) expliquent en grande partie cette situation. La diminution très sensible des investissements en 2009 au niveau de la curie devrait freiner cette évolution dangereuse. Le diocèse ne dispose plus que de douze mois de trésorerie d'avance contre 20 mois, il y a quatre ans.

Le compte de résultat devient pour la première fois négatif depuis 2001 en dépit d'un résultat exceptionnel (provenant des legs) qui atteint un niveau qui n'a été dépassé qu'une fois au cours des dix dernières années.

Il y a toujours un déséquilibre entre les paroisses et la curie (Services diocésains et Evêché). Le résultat cumulé des paroisses est satisfaisant quoiqu'en baisse. Seuls les comptes de la curie sont réellement déficitaires.

## Structurellement, le bilan révèle des fonds propres tout juste suffisants

Les fonds propres qui représentent la différence entre les avoirs et les dettes s'élèvent à 35,5 millions d'euros (avec le résultat). Ils financent à raison de 22,6 millions d'euros l'ensemble des immobilisations du diocèse.

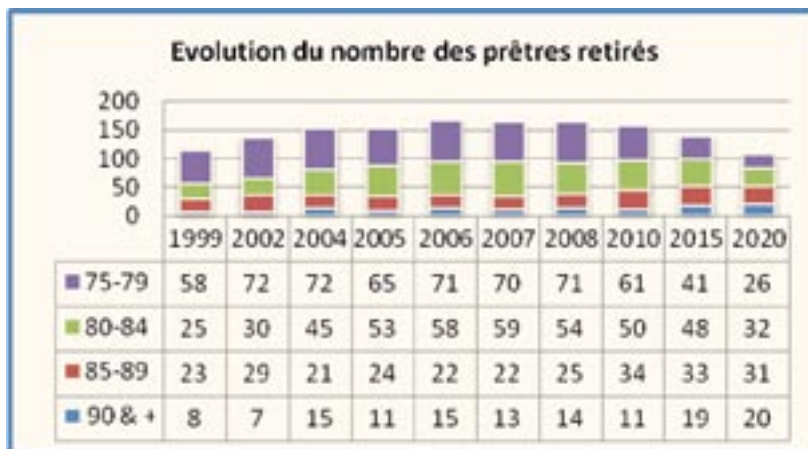
# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

Les immobilisations financières, sont des prêts à des structures associatives sœurs ayant le même objet que l'Association Diocésaine telles que Maison de retraite du clergé du Landreau, Résidence Cardinal Louis Marie Billé, Maison d'accueil de la conférence des Evêques de France, Siloë...

## Bilan de l'Association Diocésaine de Luçon en K€ au 31 12 2008

<i>Actif</i>	2008	2007	2006	<i>Passif</i>	2008	2007	2006
Constructions	15 635	14 689	12 864	Fonds associatifs	28 060	28 110	26 229
Matériels	850	752	786	Rés. retraite prêtres	7 796	7 437	7 676
Immo financières	6 123	6 105	6 230	Résultat	-396	538	1 081
Actifs circulants	271	446	385	Offrandes messes	1 790	1 821	1 827
Placements&trésorerie	17 195	19 222	20 109	Autres dettes	2 824	3 308	3 561
<b>Total Actif</b>	<b>40 075</b>	<b>41 213</b>	<b>40 373</b>	<b>Total passif</b>	<b>40 075</b>	<b>41 213</b>	<b>40 373</b>

Les 12,9 millions restant sont affectés pour 60% (7,8 millions) à une réserve destinée à faire face au coût de la retraite des prêtres. Cette réserve a été calculée en fonction du coût constaté pour un prêtre retiré, et des tables démographiques des prêtres. Cette réserve sera utilisée progressivement au cours des 20 prochaines années.



Le fonds de roulement net s'établit à 5,1 millions d'euros à rapprocher des 11 millions de charges annuelles supportées par le diocèse. En début d'année le diocèse n'a donc pas la moitié des fonds disponibles pour faire face à ses charges.

# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

## La situation financière de la curie est plus tendue que celle des paroisses :

<i>Bilan de l'Association Diocésaine de Luçon en K€ au 31 12 2008</i>							
<b>Actif</b>	Total	Paroisses	Curie	<b>Passif</b>	Total	Paroisses	Curie
Constructions	15 635	7 476	8 159	Fonds associatifs	28 060	18 599	9 461
Matériels	850	647	202	Rés. retraite prêtres	7 796	0	7 796
Immo financières	6 123	96	6 027	Résultat	-396	100	-496
<i>Prêts paroisses à curie</i>		<b>9 857</b>		<i>Dettes curie aux par.</i>			<b>9 857</b>
<i>Créances curie à par.</i>			<b>973</b>	<i>Dettes par à curie</i>		<b>973</b>	
Actifs circulants	271	2	269	Offrandes messes	1 790	1 504	287
Placements&trésorerie	17 195	3 244	13 952	Autres dettes	2 559	147	2 676
Total Actif	40 075	21 323	29 582	Total passif	39 810	21 323	29 582

La situation réelle de trésorerie nette des créances et dettes internes peut être décrite ainsi :

	Total	Paroisses	Curie
Fonds propres	35 461	18 699	16 762
Immobilisations	22 608	8 220	14 388
<b>Fonds de roulement</b>	<b>12 853</b>	<b>10 479</b>	<b>2 374</b>
Actifs circulants	271	2	269
Dettes	-4 614	-1 651	-2 963
<b>Besoin en fonds de roulement</b>	<b>-4 342</b>	<b>-1 649</b>	<b>-2 694</b>
Trésorerie nette	17 195	12 128	5 068
<i>Fonds de roulement en mois de dépenses</i>	<i>12,6 mois</i>	<i>21 mois</i>	<i>4,8 mois</i>
<i>Trésorerie en mois de dépenses</i>	<i>17 mois</i>		

La comparaison des bilans des paroisses cumulées et de la curie (services diocésains, évêché), révèle des fonds propres comparables, mais ces fonds propres doivent financer des immobilisations financières importantes à la curie, mais inexistantes dans les paroisses.

Les offrandes de messes sont surtout rassemblées dans les paroisses, tandis que la curie a des réserves correspondant à ce qu'elle verse annuellement.

La trésorerie des paroisses incluant les prêts et emprunts internes est sensiblement supérieure à celle de la curie et couvre ainsi deux ans de dépense tandis que la curie (évêché et services diocésains) n'a que sept mois d'avance.

# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

## Un résultat déficitaire malgré des ressources exceptionnelles, vraiment exceptionnelles

Compte de résultats	2008	2007	2006
Dons	6 732	6 864	6 699
Autres ressources	2 325	2 195	2 160
<b>Ressources courantes</b>	<b>9 057</b>	<b>9 059</b>	<b>8 858</b>
Traitement des prêtres et salaires	4 947	4 799	5 052
Autres charges	5 042	4 923	4 951
Dotations prov. et amortissements	1 335	1 221	1 241
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>11 323</b>	<b>10 943</b>	<b>11 244</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>-2 266</b>	<b>-1 884</b>	<b>-2 386</b>
<i>Résultat financier</i>	-470	590	953
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-2 736</b>	<b>-1 294</b>	<b>-1 433</b>
<i>Résultat exceptionnel</i>	2 389	1 847	2 528
Impôts sur les associations	49	15	14
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-396</b>	<b>538</b>	<b>1 081</b>

Le résultat final est déficitaire.

Plus grave, le résultat de fonctionnement, c'est-à-dire le résultat courant débarrassé des charges et produits exceptionnels, débarrassé des charges et produits financiers est très largement négatif.

Cela signifie que le diocèse n'arrive à équilibrer les comptes que par des ressources aléatoires ou non récurrentes.

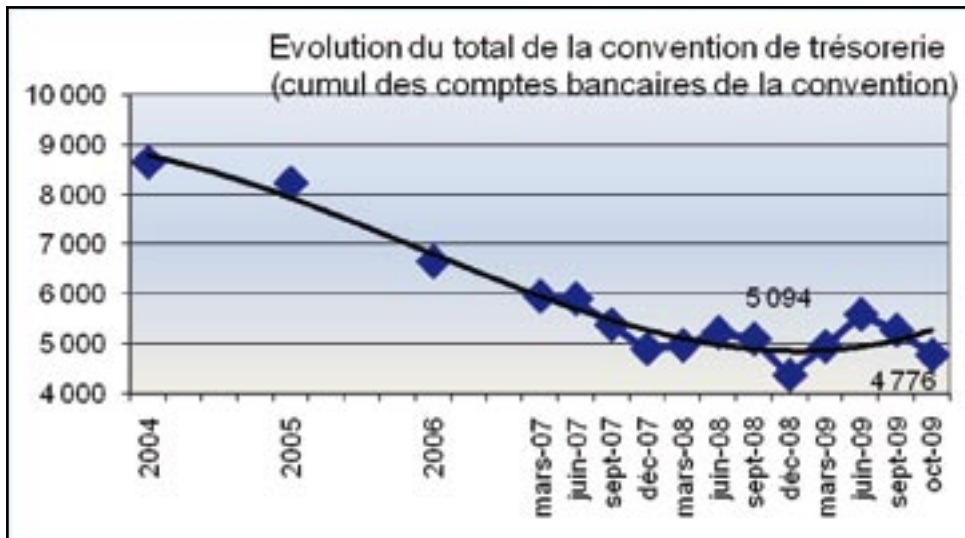
Ce sont les résultats exceptionnels (essentiellement des legs) qui permettent l'équilibre. Ces ressources atteignent un niveau nettement supérieur à la moyenne des dix dernières années (1812 euros).

Le résultat financier a été affecté par la crise financière. Cette situation est accidentelle, elle découle de la nécessaire diversification des placements de trésorerie qui intègre une part de placements en action.

Dans ce tableau sombre, il faut cependant souligner que le poids des amortissements vient réduire les conséquences du déficit : il ne pèse pas directement sur la trésorerie. L'association diocésaine dégage encore avant investissement une capacité de financement de l'ordre de 939 mille euros (cf infra).

# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

La situation peut donc se redresser en limitant les investissements et en faisant des économies sur les charges courantes, suivant les orientations prises depuis plusieurs mois et qui commencent à porter leurs fruits comme le montre l'évolution du cumul des comptes courants bancaires, gérés dans la convention de trésorerie.



## Les résultats des paroisses sont plus équilibrés que ceux de la curie :

Compte de résultat 2008	Total	Paroisses	Curie
Dons	6 732	3 999	2 734
Autres ressources	2 325	1 650	2 507
<b>Ressources courantes</b>	<b>9 057</b>	<b>5 649</b>	<b>5 241</b>
Traitement des prêtres et salaires	4 947	373	4 574
Autres charges	5 042	4 842	2 056
Dotations prov. et amortissements	1 335	741	594
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>11 323</b>	<b>5 956</b>	<b>7 223</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>-2 266</b>	<b>-308</b>	<b>-1 983</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-470</b>	<b>274</b>	<b>-744</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-2 736</b>	<b>-34</b>	<b>-2 727</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 389</b>	<b>157</b>	<b>2 256</b>
Impôts sur les associations	49	24	25
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-396</b>	<b>100</b>	<b>-496</b>
<b>Capacité de financement</b>	<b>939</b>	<b>841</b>	<b>98</b>

# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

L'addition de la colonne des comptes de la curie et de celle des paroisses, ne donne pas la colonne « Total ». En effet les comptes réciproques sont supprimés dans le total. Mais le cumul des excédents et déficits donnent exactement l'excédent de l'Association Diocésaine.

Le résultat de fonctionnement des paroisses est équilibré.

La capacité de financement des paroisses est juste suffisante atteignant un montant de 841 mille euros à comparer au 1086 mille euros réalisé par les paroisses en 2008.

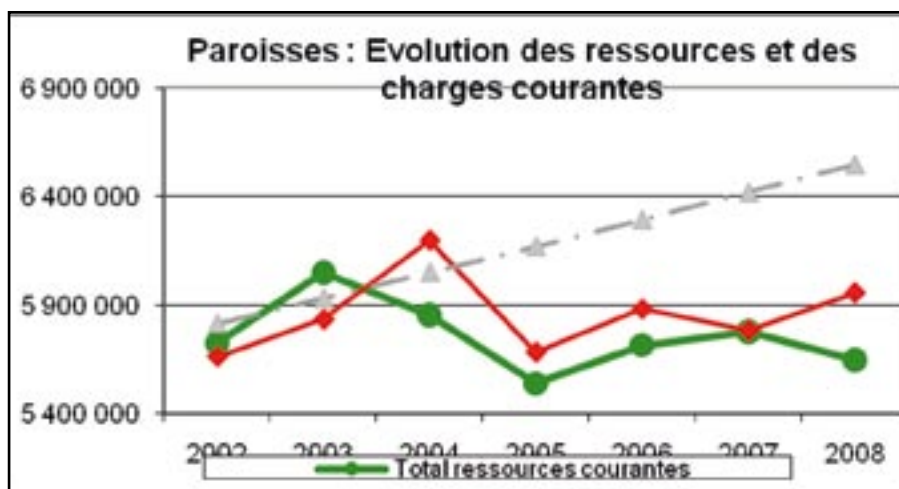
Par contre la capacité de financement de la curie diocésaine est très faible en 2008 soit 98 mille euros à comparer au 1 286 mille euros engagés au cours de 2008.

Ce n'est pas tant le montant des investissements qui est en cause, car le résultat exceptionnel lui est supérieur et ce résultat devrait être affecté exclusivement aux investissements, que le montant des charges de fonctionnement.

La trésorerie s'en ressent.

## Paroisses : grande stabilité dans l'évolution des résultats.

L'analyse de l'évolution du compte de résultat des paroisses révèle une maîtrise des charges dans un contexte de stagnation des ressources.



L'excédent est directement dépendant des résultats exceptionnels qui sont beaucoup moins importants que pour la curie.

## « La plus belle cathédrale que j'aie vue... »

Elle est surprenante cette phrase relevée dans le livre d'or des expositions d'été à la cathédrale. Elle est sûrement excessive mais elle correspond à un sentiment général exprimé lors des visites guidées. Depuis quelques années, la cathédrale a changé. C'est l'aboutissement d'une collaboration entre l'évêque du diocèse, les services de l'Etat, le Conseil Général, la ville de Luçon et l'association des « amis de la cathédrale ».

En 1995, Mgr Garnier, constatant le mauvais état de l'autel installé en 1938, fait appel à Goudji pour créer un ensemble homogène dans le chœur. Divers dons ont permis cette création qui fait l'admiration des usagers et des visiteurs. En 2003, Mgr Santier contacte plusieurs personnes pour la création de l'association des « amis de la cathédrale ». Celle-ci favorise la collaboration avec divers services et permet la restauration du Chemin de Croix, du maître-autel, de la sacristie, de toiles comme « La Descente de Croix » de Lubin Baugin, des cloches, du cadran. 85 000€ ont ainsi été investis. Le chauffage qui avait « rendu l'âme » depuis 3 ans, est installé avec l'accord des Bâtiments de France. Le Père Chatry, curé de la paroisse, s'inquiète du mauvais état des chaises de la nef et des chapelles latérales. Un achat de 16 chaises « Notre-Dame de Paris », permet de tester un éventuel changement. Mgr Castet propose que l'on opte pour des bancs. Ceux-ci permettent d'accueillir un plus grand nombre de fidèles. En février 2009, les bancs de hêtre sont installés. Ils sont confortables et bien perçus sur le plan esthétique. Le coût, partagé entre l'évêché et la paroisse, est inférieur de 20% à celui des chaises. Actuellement, le changement de sonorisation, la restauration des toiles « Le Rosaire », « Vierge à l'Enfant » sont à l'étude. La cathédrale, monument phare de la ville de Luçon, église-mère du diocèse, a bien changé pour honorer sa place. Cet investissement de l'association, de la paroisse, du diocèse, crée un climat de confiance auprès des administrations diverses (DRAC, CAO au Conseil Général)



qui accompagnent ces efforts. La décision de rénovation de la chapelle du Sacré-Cœur est imminente.

Lors des Journées du Patrimoine, les visiteurs constatent que l'évêché a lui aussi changé. Les couloirs repeints sont accueillants. Le grand salon, la salle du conseil, la salle capitulaire (petite salle à manger), la grande salle à manger, progressivement depuis une dizaine d'années, sont bien restaurés. Actuellement, l'entrée est en cours d'aménagement pour un meilleur accueil des handicapés afin d'éviter l'accès par le cloître et ses hautes marches sombres et étroites.

Au regard des grands travaux passés, ceux de Richelieu, de Gaultier d'Ancyse, ou encore de Mgr Soyer, qui se sont investis pour retrouver un évêché digne de sa mission, les travaux actuels apparaissent bien modestes. Ils semblent toutefois nécessaires, afin d'adapter progressivement les bâtiments, et de maintenir l'évêché dans ses fonctions.

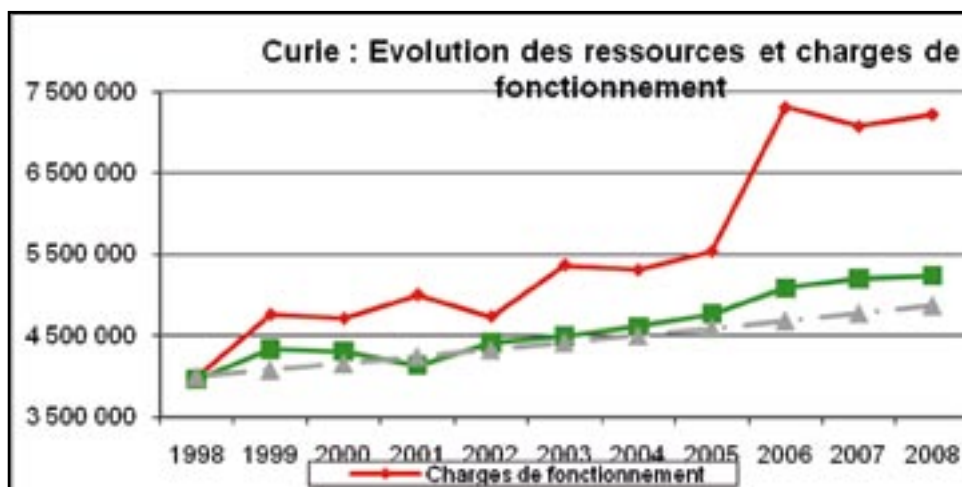
**Claude LOISY**



# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

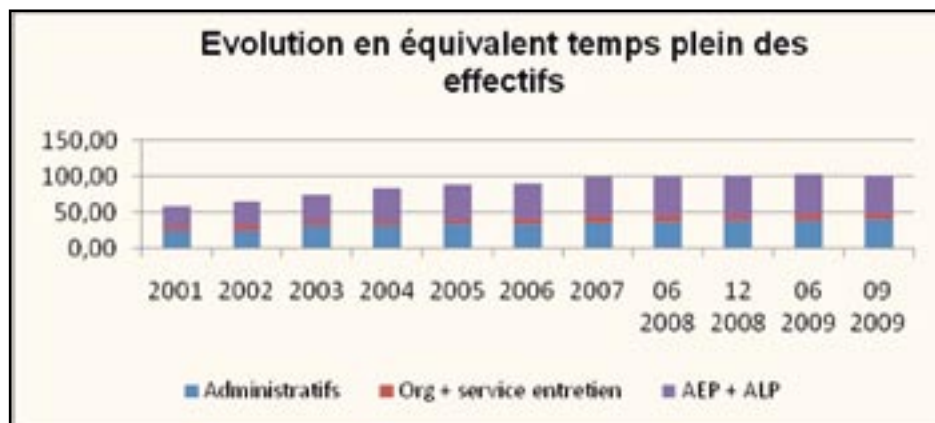
## Curie : Détérioration des résultats.

Le compte de résultat de la curie révèle au contraire une évolution contrastée des charges et des produits. Il faut prendre cependant avec précaution les données de 2005 (pro forma) et 2006, car l'addition des comptes et le changement de méthode comptable ont induit des variations pas toujours cohérentes des charges.



Plus généralement, diverses écritures compensaient certaines charges, de telle sorte que la comparabilité avec les années antérieures est difficile. Le changement de plan comptable ne facilite pas non plus la comparaison.

Ce qui est certain c'est que les charges liées au traitement des prêtres ont diminué. Le ressaut de 2006 correspond partiellement à la mise en place de la cotisation obligatoire pour la retraite complémentaire.

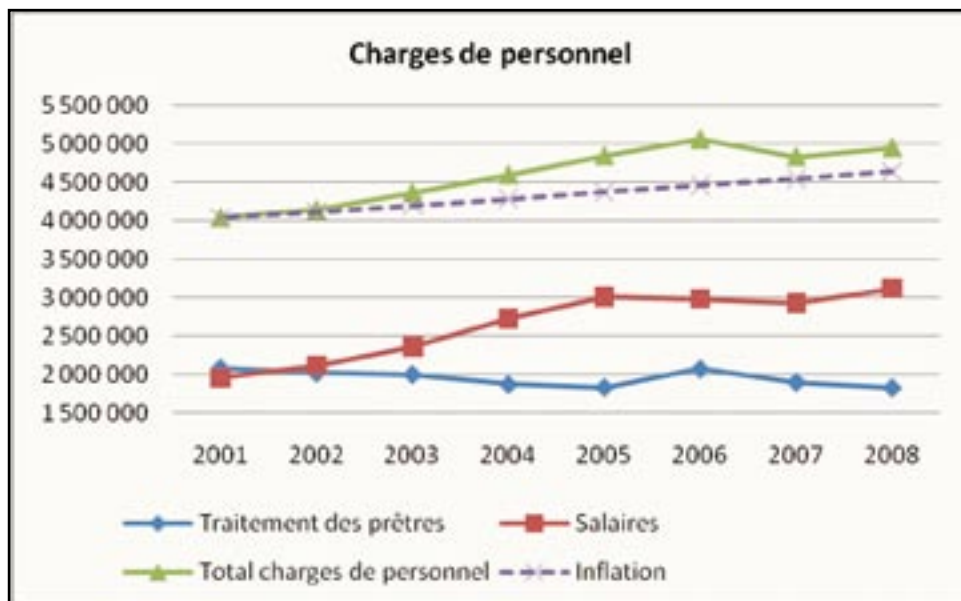


# Information sur les comptes 2008 du diocèse de Luçon

Dans le même temps le nombre de laïcs en équivalent temps plein augmentait significativement.

Une substitution s'est faite au niveau des charges entre le traitement des prêtres en diminution et les salaires en augmentation.

Le traitement des prêtres ne devraient plus diminuer aussi rapidement.



La charge de personnel du diocèse a augmenté depuis dix ans au-delà de l'inflation.

Il faut prendre cependant avec précaution les évolutions entre les années 2005 et 2007 en raison du changement des méthodes comptables liées à la mise en place de l'addition des comptes des entités diocésaines pour la certification des comptes.

## Conclusion :

### Une situation difficile mais des solutions possibles.

Face à la réalité des chiffres, il convient de prendre en considération les options qui s'offrent au diocèse.

Sur le plan des recettes, des efforts sont encore possibles pour augmenter la prise de conscience des fidèles pour une plus grande participation aux charges de l'Eglise diocésaine. Les vendéens sont généreux et parmi les plus généreux des catholiques de France par rapport au nombre d'habitants. Il y a 20 000 foyers donateurs au denier de l'Eglise, dont chaque année 1500 à 2000 nouveaux foyers. Le rapprochement du nombre de donateurs avec le nombre de pratiquants montre qu'il est possible de progresser encore. Surtout si on se rappelle qu'il y a beaucoup de donateurs qui ne pratiquent pas. L'objet de la présentation de ces comptes est de faciliter cette prise de conscience.

Sur le plan des dépenses, les efforts entrepris pour une plus grande maîtrise vont porter leurs fruits. Cela est perceptible en 2009 pour les investissements et dans une moindre mesure pour les salaires.

*Denis Saulnier,  
économiste diocésain*

## Coup de projecteur sur les maisons de retraite du Clergé

Les prêtres âgés du diocèse de Luçon se voient offert la possibilité, au moment où ils se retirent, d'être logés dans deux maisons de retraites du clergé, une située aux Herbiers, au lieu-dit Le Landreau, et l'autre à Martinet. Ils y bénéficient d'un environnement propice à maintenir une vie confraternelle.

Depuis dix ans, ces maisons de retraite ont connu de grandes évolutions de toute nature.

Durant cette période, ces maisons de retraite se sont détachées juridiquement de l'Association Diocésaine pour se constituer en Association Loi 1901. La spécificité des règlements qui les concernent a conduit à cette séparation qui ne correspond pas à un désengagement du diocèse.

Tout au contraire, le diocèse a beaucoup investi depuis 10 ans : A Martinet, la toiture, les ouvertures, et les peintures intérieures ont été totalement refaites. Au Landreau, le diocèse a permis d'investir 3,5 millions d'euros en 2005 et 2006 pour l'agrandissement. La capacité d'accueil est passée de 40 à 60 résidents, une nouvelle salle à manger très lumineuse et une nouvelle grande chapelle très appréciée ont été construites.

Sur le plan juridique et financier, ces structures se sont transformées en EHPAD, Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes. Elles sont financées pour les soins par la Caisse d'Assurance Maladie et pour la dépendance par le Conseil Général. Cela a conduit ces établissements à s'ouvrir à d'autres résidents.

Aujourd'hui les conditions d'accueil sont dignes et les utilisateurs sont satisfaits des évolutions réalisées.

Cependant, à la maison de retraite du Landreau, les services de sécurité ont alerté récemment les responsables pour une remise aux normes dans la partie ancienne du Landreau. Les aménagements complémentaires de sécurité faits à l'occasion du rafraîchissement des peintures nécessiteraient d'être validés globalement. Des investissements complémentaires sont à attendre selon le degré d'exigence

des autorités et leur prise en compte des spécificités d'un immeuble de plusieurs siècles.

Dans le même temps, à Martinet, la mise en EHPAD a conduit à envisager la remise aux normes de la cuisine et la création d'une pièce complémentaires pour les soins. Les travaux s'élèveront à près de 240 000 euros. Le diocèse est à la recherche de subventions complémentaires pour se lancer dans le chantier qui devra être terminé en 2010.

**Denis Saulnier**

